

Nombre de Membres

Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	7	6

Convocation du 18.03.2021

OBJET de la DELIBERATION

**BLASON :**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE  
AVOSNES

N° 20210007

**Séance du 25 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un  
et le vingt ~~Cinq~~ mars  
à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MÉNÉTRIER Adrien, Maire,  
Présents : MM. Mmes MÉNÉTRIER Adrien, THUBET Adrien, GUILLOT Bertrand, CASTELLA Noëlle, MÉNÉTRIER Sylvie, RENARD Gérard.

Absents : M. GARDEZ Bastien

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Bertrand

Le Maire explique la composition du blason de la commune qui a été validé par le directeur des Archives Départementales :

La disposition « écartelée en sautoir » est prévue pour rappeler la vallée de l'Ozerain,

La partie 1 fait référence à la famille de Bretagne et à la chapelle de Barain,

La partie 2 met en valeur les attributs du château d'Avosnes,

La partie 3 met à l'honneur l'élevage et nos exploitants agricoles,

Et la partie 4 reprend la symbolique des templiers fondateurs.

Les archives départementales demandent l'aval du conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'adopter le blason comme présenté.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

